

RÈGLEMENT – FIIDI FESTIVAL

L'Art de Réaliser l'Impossible

Le FIIDI Festival est un événement dédié à la mise en lumière des films à petits budgets, encourageant la créativité et l'innovation cinématographique. Ce règlement intérieur a pour objectif de garantir le bon déroulement du festival et d'assurer une expérience agréable pour tous les participants.

1. ACCÈS AU FESTIVAL

1.1 Public & Participants

- Le festival est ouvert au public, aux réalisateurs, aux membres du jury, aux intervenants et aux partenaires.
- Les accréditations sont obligatoires pour les participants ayant soumis un film et pour les professionnels accrédités.
- Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte ou disposer d'une autorisation parentale.

1.2 Billetterie & Inscriptions

- L'accès aux projections et aux activités du festival peut être soumis à une inscription préalable.
 - Les frais d'inscription à l'appel à films sont non remboursables.
 - Toute inscription à un événement (masterclass, table ronde, etc.) se fait dans la limite des places disponibles.
-

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'APPEL À FILMS

2.1 Critères d'Éligibilité

- Tous les genres de films sont acceptés (fiction, documentaire, animation, expérimental, etc.).
- La durée maximale des films est de **20 minutes**.
- Les films doivent être **indépendants ou auto-financés**, avec un **budget limité et des ressources minimales**.
- Le festival est ouvert aux réalisateurs de **toutes nationalités**.
- Les films étrangers doivent être sous-titrés en **français ou en anglais** avant la soumission.

- Les réalisateurs doivent garantir qu'ils possèdent les **droits de diffusion** de leur film et qu'ils autorisent sa projection dans le cadre du festival.

2.2 Modalités d'Inscription & Tarifs

- **Early Bird** : 5 €
 - **Inscription standard** : 10 €
 - **Late Inscription** : 15 €
 - Une fois la soumission validée, aucun remboursement ne sera possible.
-

3. RESPECT DES LIEUX & COMPORTEMENT

3.1 Règles Générales

- Le respect des lieux et du matériel mis à disposition est impératif.
- Tout comportement irrespectueux, discriminatoire ou violent entraînera l'expulsion immédiate du festival.
- Les nuisances sonores et les comportements perturbateurs ne seront pas tolérés.

3.2 Sécurité & Responsabilité

- Toute personne présente au festival est responsable de ses effets personnels.
 - Le festival ne pourra être tenu responsable des vols, pertes ou dégradations d'objets personnels.
 - En cas d'incident ou de problème de sécurité, il est demandé de prévenir immédiatement l'équipe du festival.
-

4. DROITS À L'IMAGE & MÉDIAS

- En participant au festival, les festivaliers et les réalisateurs acceptent que des photos et vidéos puissent être prises à des fins de communication et de promotion du FIIDI Festival.
 - Les interviews et captations réalisées dans le cadre du **Studio "Déclic"** peuvent être utilisées sur les réseaux sociaux et supports officiels du festival.
-

5. RESPECT DE L'ESPRIT FIIDI

Le FIIDI Festival est un espace **d'inclusion, de diversité et d'échange**, où chaque participant, qu'il soit spectateur, créateur ou professionnel, doit pouvoir s'exprimer librement et respectueusement.

Tout manquement à ce règlement pourra entraîner une exclusion immédiate du festival.



Prochaine édition : 31 mai - Pathé Joliette, Marseille



Contact : [email/contact du festival]

Bienvenue au **FIIDI Festival**, où l'impossible devient réalité ! 🎬✨